



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



THAMM TUNISIE Lettre d'information No.2, Septembre 2021

Chers partenaires,

Nous avons le plaisir de vous adresser le deuxième numéro de la lettre d'information sur les progrès et les développements dans la mise en œuvre du programme régional « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM) ».

Ce programme vise à favoriser une migration régulière et une mobilité de la main-d'œuvre mutuellement bénéfiques pour les pays d'Afrique du Nord, et en particulier à maximiser les avantages de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre pour les pays d'origine et de destination, ainsi que pour les travailleurs migrants, hommes et femmes, et leurs familles. Il contribue également à améliorer la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et la protection des travailleurs migrants en Afrique du Nord.

Découvrez les activités du Programme THAMM mises en œuvre de février à septembre 2021.



- ➡ Le programme THAMM a tenu sa première conférence régionale sur les adaptations de la migration de main-d'œuvre à la crise de la COVID-19 dans les pays d'Europe et d'Afrique du Nord du 05 au 07 juillet 2021 avec la participation des partenaires égyptiens, marocains et tunisiens ainsi que les donateurs et agences de mise en œuvre.
- ➡ Lancement des activités de renforcement des capacités du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes RSMMS par l'organisation du Premier atelier qui concernera les accords bilatéraux de la main d'œuvre.
- ➡ L'Office des Etrangers qui assure spécifiquement l'application de la politique gouvernementale belge relative à la gestion des flux migratoires, est compté comme partenaire de THAMM à partir de Juin 2021.

Première conférence régionale : Adaptations de la migration de main-d'œuvre à la crise de la COVID-19 dans les pays d'Europe et d'Afrique du Nord : Tendances stratégiques et opérationnelles, enseignements et partage d'expérience

Organisé en ligne du 05 au 07 juillet 2021, au cours de cet événement les représentants des gouvernements, les partenaires sociaux, et les universitaires d'Egypte, du Maroc et de la Tunisie, ainsi que de l'OIT, l'OIM, L'Union Européenne, l'OCDE, ainsi que des experts internationaux ont présenté les résultats récents de la recherche, et ont partagé les expériences des praticiens réalisées dans le cadre du programme THAMM et au-delà.

Avec 130 participants d'Afrique du Nord et d'Europe, la conférence a offert l'opportunité de :

- Tirer le bilan des tendances actuelles des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre observées à l'intérieur et entre les deux régions ;
- Créer un espace de dialogue entre l'ensemble des parties prenantes de la migration ;
- Appuyer à la mise en œuvre des activités du programme parmi les partenaires impliqués dans le programme THAMM à mi-parcours ;



Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

● ● LETTRE D'INFORMATION

Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.

- Créer un espace de dialogue entre l'ensemble des parties prenantes de la migration et la mobilité de main-d'œuvre afin d'aider à la construction d'un consensus de pratiques autour de l'établissement de voies régulières de migration y compris en situation de crise ;
- Préparer la phase post-crise en tirant les leçons des années 2020 et 2021

Tous les documents de la conférence sont disponibles sur le site en trois langues (<http://www.thammregionalconference.com>)

Activités de renforcement de capacités du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes (RSMMS) en partenariat avec la Friedrich Ebert Stiftung Tunis

L'OIT, en partenariat avec la FES Tunis, a développé un programme de renforcement de capacités des points focaux du RSMMS, qui rassemble des syndicats européens, nord et ouest africains, depuis 2014 et contribue au développement des capacités syndicales de protection des travailleurs migrants et à faire valoir la position syndicale dans les politiques nationales, régionales et mondiales relative à la migration de main-d'œuvre. Ce programme se divisera en quatre modules portant sur des thématiques globales (accords bilatéraux de main-d'œuvre ; recrutement équitable) et internes (réflexion stratégique, réflexion méthodologique sur les enquêtes d'impact COVID).

L'atelier du 23 juin, a été coordonné en ligne par l'OIT, et a proposé une journée de formation à 25 points focaux du réseau, partagée entre une séance interactive sur la compréhension des nouvelles formes d'accords bilatéraux, les normes internationales minimales à faire valoir et une séance de travail de groupes pour simuler des rounds de négociation et évaluer des accords au regard des normes existantes.

Conclusion de partenariat entre Enabel et L'Office des Etrangers

Enabel est fier de pouvoir compter sur l'Office belge des Etrangers en tant que partenaire du projet "Pour une approche globale de la gouvernance et de la mobilité de main d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM-Enabel)"

Le THAMM-Enabel (une des composantes du programme THAMM) est mis en œuvre par Enabel et ses partenaires en Belgique, au Maroc et en Tunisie, avec le soutien de l'Union européenne. Il teste l'approche de Partenariat Mondial sur les Compétences, considérant que la mobilité du travail est davantage





Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



bénéfique pour toutes les parties si les talents peuvent trouver un emploi qualifié dans leur pays d'origine et dans le pays de destination.

En Belgique, l'Office des Etrangers assure spécifiquement l'application de la politique gouvernementale belge relative à la gestion des flux migratoires. Son Directeur Général Freddy Roosemont indique d'ailleurs : « Penser les migrations d'aujourd'hui et de demain est un des défis majeurs de toute l'Europe. La Belgique entend participer à relever ce défi. »

Ce premier partenariat avec l'Office des Etrangers, formalisé en juin 2021, permettra de soutenir et promouvoir les activités menées dans le cadre du THAMM-Enabel : dont notamment la participation au suivi du projet, l'accompagnement des démarches administratives liées au Permis Unique des talents tunisiens et marocains en mobilité vers la Belgique ; et la coopération avec des organisations similaires au Maroc et en Tunisie



- Un deuxième groupe des apprenti.e.s est arrivé en Allemagne (GIZ)
- 6ème édition de l'Ecole d'été sur la migration sous le thème « Migration & emploi » (OIM)
- Formation introductive sur la norme IRIS pour le recrutement éthique et les recommandations de Montréal sur le recrutement
- Restitution de la Stratégie nationale de l'emploi à l'international et de la protection des droits des travailleurs migrants : une SNEI au service du modèle de développement économique et social en Tunisie (OIT)
- Rencontre virtuelle entre les services publics de l'emploi allemand et belges (Enabel)
- 2ème réunion du comité de pilotage national – le 21 mai 2021, à l'Hôtel Laico, Tunis

Un deuxième groupe des apprenti.e.s est arrivé en Allemagne (GIZ)

54 candidat.e.s tunisien.ne.s sont parti.e.s et ont été accueillis en Allemagne par des événements de bienvenue. Pendant les trois prochaines années, ils poursuivent la formation professionnelle en hôtellerie, restauration, cuisine ou électronique.

Les premiers appels du programme THAMM pour le recrutement de personnes qualifiées tunisiennes ont également rencontré un grand intérêt : un grand nombre de jeunes motivés ont participé à des entretiens de sélection avec l'ANETI, l'Agence fédérale allemande pour l'emploi (BA), et la GIZ, dans le but de trouver un emploi en Allemagne dans le domaine de l'électronique, de la climatisation, du chauffage et de sanitaire. Trois groupes avec un total de 57 personnes passent actuellement par les différentes étapes de préparation à la migration de main d'œuvre vers l'Allemagne.





Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



En plus des cours de langue, le programme comprend des séminaires d'information sur des sujets importants tels que la reconnaissance du diplôme tunisien et le regroupement familial. Les institutions tunisiennes ont également échangé des informations avec les institutions allemandes sur le thème de la reconnaissance afin de donner à un plus grand nombre de tunisiens la possibilité d'utiliser à l'avenir la valeur de leurs qualifications à l'étranger.

L'ANETI, la ZAV et la GIZ ont également convenu des secteurs pour la troisième cohorte des apprenti.e.s. Les appels à candidature dans les secteurs l'hôtellerie, la restauration, les technologies de l'information et la construction seront publiés en septembre et la (pré)sélection sera terminée en novembre 2021.

6^{ème} édition de l'Ecole d'été sur la migration sous le thème « Migration & emploi » (OIM)

L'OIM a organisé la 6^{ème} édition de l'Ecole d'été sur la migration (EEM6) sous le thème "Migration et emploi", et ce du 15 au 19 mars 2021, à la Municipalité de Tunis. Cette semaine de formation a pour but d'initier les participants aux concepts théoriques et pratiques liés au thème choisi.

Les différents panels ont permis, entre autres, de définir les orientations stratégiques et les priorités de la Tunisie en matière de migration et d'emploi et d'initier des échanges sur la manière d'améliorer la coopération en matière de migration de travail.

Cette édition a couvert un large éventail de sujets relatifs à la migration et l'emploi, notamment les politiques de migration de main-d'œuvre, les acteurs clés de la gouvernance de la migration de main-d'œuvre, la protection des travailleurs migrants et la contribution de la diaspora au développement.

Cette édition de l'Ecole d'été a réuni plus de 50 intervenants nationaux et internationaux, une trentaine de participants du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le Ministère de la jeunesse, des sports et de l'intégration professionnelle, le Ministère des affaires sociales, le Ministère de l'intérieur, et une dizaine de participants en ligne parmi lesquels des membres de la société civile et des étudiants de l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales de Tunis, partenaire académique de l'EEM6. L'Ecole d'été a été cofinancée par l'Union européenne, dans le cadre des projets RDPP et THAMM.



© OIM

Formation introductive sur la norme IRIS pour le recrutement éthique et les recommandations de Montréal sur le recrutement

Afin de fournir aux principales parties prenantes des informations sur le recrutement équitable et éthique, l'OIM a organisé le 10 juin une formation d'introduction sur la norme IRIS pour le recrutement éthique et les Recommandations de Montréal sur le recrutement, réunissant environ 20 fonctionnaires et décideurs politiques travaillant sur la migration de main-d'oeuvre et la protection des travailleurs migrants en Tunisie. L'événement a été organisé simultanément en présentiel et en ligne (environ 30 participants ont rejoint la session en ligne).



© OIM



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



Restitution de la Stratégie nationale de l'emploi à l'international et de la protection des droits des travailleurs migrants : une SNEI au service du modèle de développement économique et social en Tunisie

Un atelier de restitution de la stratégie nationale de l'emploi à l'international et de la protection des droits des travailleurs migrants (SNEI), s'est tenu à Tunis le 9 février 2021. Cet événement avait comme objectif de présenter l'état des lieux de la gouvernance de la migration de travail en Tunisie et de valider les axes stratégiques de la SNEI, en présence de l'ensemble des acteurs institutionnels gouvernementaux, des partenaires sociaux, des organisations internationales et de la coopération internationale.

L'objectif général de la SNEI est de garantir une vision innovante et cohérente du fonctionnement du marché du travail et un système d'intermédiation et de placement à l'international efficace.

Bénéficiaire de l'appui technique de l'OIT, cette stratégie sera un document de référence et d'orientation à l'ensemble des autres politiques publiques et stratégies nationales concernées par la question de l'emploi à l'international et la protection des travailleurs migrants.



© OIT

Sensibilisation à l'intégration de la dimension migration de travail dans les politiques nationales : Entame du processus d'opérationnalisation de la SNEI

Dans l'objectif d'entamer les réflexions autour de l'opérationnalisation de la SNEI, la Direction Générale du placement à l'étranger et de la main-d'œuvre étrangère en collaboration avec l'OIT et l'OIM, ont organisé une série d'ateliers de sensibilisation sur l'intégration de la dimension migration de travail dans les politiques et stratégies nationales, du 24 au 26 Mars 2021.

Trois thèmes principaux ont été débattus à l'occasion de ces ateliers :

- La migration du travail à l'international et la formation professionnelle et l'enseignement supérieur,
- L'intermédiation et le placement à l'international,
- La protection des droits des travailleurs migrants,



© OIT/OIM

A l'issue de cet événement, un rapport sur les actions à mener en matière d'intégration et de mise en cohérence de la dimension migration de travail dans les stratégies nationales sectorielles existantes ou en cours de validation ou d'élaboration, a été élaboré et partagé par les acteurs nationaux.

Une **capitalisation des expériences entamées dans certains secteurs**, dont notamment celui de la formation professionnelle et de l'emploi ; le **renforcement des commissions et structures de concertation et la création de mécanismes permettant un dialogue** constant entre les différents acteurs ; l'engagement d'une grande **campagne de communication sur la SNEI** afin de vulgariser ses produits, mécanismes et finalités, et acquérir une adhésion globale de tous les acteurs impliqués dans sa mise œuvre; et l'instauration d'un **comité juridique qui sera chargé de la mise en cohérence des textes réglementaires** en place avec les différentes réformes induites par la SNEI, sont parmi les principales recommandations de cette première tentative d'opérationnalisation de la SNEI.



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.

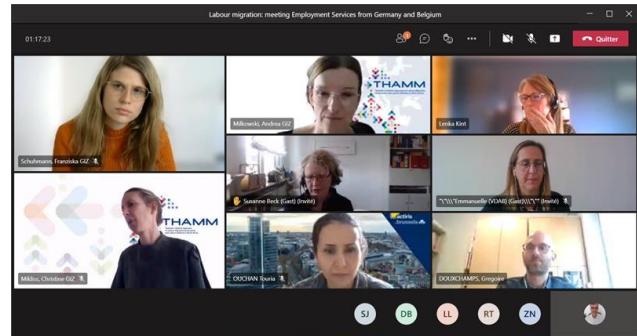


Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

LETTRE D'INFORMATION

Organisation de la rencontre virtuelle entre les services publics de l'emploi allemand et belges (Enabel)

Dans le cadre du programme THAMM, Enabel et la GIZ ont organisé le 20 avril une rencontre virtuelle entre les Services publics de l'emploi allemand (Bundesagentur für Arbeit) et belges (VDAB, Forem et Actiris). Une quinzaine de participants ont pu échanger autour des deux thématiques suivantes : (i) stratégie et objectifs des Services publics de l'emploi en matière de mobilité du travail de pays tiers et (ii) modalités de coopération entre Services publics de l'emploi et les Agences de coopération GIZ et Enabel.



© Enabel

L'objectif était également de pouvoir renforcer les liens entre les services publics de l'emploi européens en matière de mobilité du travail et analyser les synergies possibles au sein des deux volets THAMM mis en œuvre par la GIZ et Enabel.

2^{ème} réunion du comité de pilotage national – le 21 mai 2021, à l'Hôtel Laico, Tunis

Le 21 mai 2021, s'est tenu le 2^{ème} Comité de Pilotage du programme THAMM en Tunisie où les 4 agences de mises en œuvre, l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et l'Agence Belge de développement (ENABEL), ont présenté respectivement l'état d'avancement du programme en rappelant les informations générales relatives au programme THAMM, son objectif général et ses objectifs spécifiques (OS), tout en expliquant la logique d'intervention du projet à travers ses cinq (05) axes relatifs à ; la gouvernance (OS1), les compétences (OS2), les données (OS3), les schémas de mobilité (OS4) et la coopération régionale (OS5), et l'état d'avancement de leurs activités.



© GIZ / Jaguar travel

M. Ahmed MESSAOUDI, Directeur Général du placement à l'étranger et de la main-d'œuvre étrangère, chef de file du programme THAMM en Tunisie y a assuré la séance d'ouverture et a salué l'engagement et l'implication des partenaires du programme présents sur place et en ligne. Au programme, également, une session a été proposée aux partenaires afin d'initier le débat et recueillir leurs recommandations sur certaines thématiques et activités prévues dans la prochaine période.



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

● ● LETTRE D'INFORMATION



PROCHAINES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Restitution de l'état des lieux des services disponibles pour les travailleurs migrants (OIM)

Formation des formateurs sur le process offre et demande et la Protection des droits (GIZ)

Renforcement des capacités des référents à l'international de l'ANETI (OIT)

Développement de modèles types de contrat de travail et de contrat d'intermédiation (OIT)

Septembre



Octobre



Novembre



Décembre 2021



Lancement de la composante recherche THAMM (Enabel)



Sélection des apprenti.e.s et personnes qualifiées pour 2022 (GIZ)



Sélection des talents et organismes de formation (Enabel)



CONTEXTE

Afin de répondre aux défis liés à la mobilité de la main-d'œuvre dans les pays d'Afrique du Nord, plusieurs initiatives sous-régionales ont été entreprises. En s'appuyant sur une approche holistique de la gouvernance et de la mobilité de la main-d'œuvre, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), ainsi que Enabel, l'Agence belge de développement, ont développé une initiative régionale visant à renforcer les mécanismes de protection des travailleurs migrants, hommes et femmes, tout au long du cycle migratoire, qu'il s'agisse de travailleurs quittant la région ou venant y rechercher un emploi.

Financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), le programme THAMM comprend cinq objectifs spécifiques – dont quatre sont gérés conjointement par l'OIM et l'OIT – qui contribueront à améliorer la gouvernance des migrations des travailleurs migrants en Egypte, en Tunisie et au Maroc, à travers l'élaboration et la mise en œuvre de cadres politiques cohérents fondés sur les droits humains et les normes du travail. Le programme contribuera aussi à la préparation, la mise en place et/ou l'amélioration, d'une part, de schémas de mobilité régulière par la GIZ et Enabel et d'autre part, d'un cadre juridique relatif à la migration et la mobilité régulières en coopération avec les pays nord-africains ciblés et les États membres de l'Union européenne (UE).



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

●● LETTRE D'INFORMATION



Pour plus d'informations, veuillez contacter les points focaux nationaux :

Diego Curutchet, Enabel
diego.curutchetmesner@enabel.be

Christina Durst, GIZ
christina.durst@giz.de

Ahlem Amri, OIT
amri@ilo.org

Meriem Essoussi, OIM
messoussi@iom.int

Mis en œuvre par



Organisation internationale du Travail



Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement. Son contenu relève de la seule responsabilité de Enabel, GIZ, OIT, et OIM, et ne reflète pas en aucun cas les opinions de l'Union européenne et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.

© — 2021 — Enabel, GIZ, OIT, OIM. Tous droits réservés.